

TURNY >> Notre commune

BULLETIN MUNICIPAL

N°27 - Octobre 2018



500 ans l'église au coeur du village

Une belle fête populaire à Turny





Samedi 20 octobre au Samedi 1^{er} décembre
Exposition à la bibliothèque
Soldats de Turny dans la Grande Guerre

Dimanche 11 novembre à 11h
Cérémonie Armistice 1918
Monument aux Morts

Samedi 17 novembre à 20h30
Loto Association du Patrimoine
Salle des fêtes

Samedi 1^{er} décembre de 9h à 12h
Vente sapins de Noël Association sportive

Samedi 1^{er} décembre à 16h
L'Heure du conte 3-8 ans
Bibliothèque

Dimanche 9 décembre à 12h
Repas CCAS
Salle des fêtes

Samedi 15 décembre
Arbre de Noël des enfants de Turny
Salle des fêtes

Samedi 15 - Dimanche 16 décembre
Distribution colis CCAS

Samedi 21 décembre
Date limite réservation spectacle
La Guerre de Troyes le 25 janvier à 15h

Samedi 5 janvier 2019 à 15h
Voeux du Maire - Galette des rois
Salle des fêtes

Douceur' Emeline
Votre instant bien-être



06 03 25 03 59
perdriat.emeline@gmail.com
89570 TURNY

MAIRIE

Lundi 9h à 12h
Mardi 14h à 17h
Mercredi 9h à 12h
Jeudi 14h à 17h
Vendredi 9h à 12h
Samedi 10h à 12h

AGENCE POSTALE

Lundi 9h30 à 12h
Mardi 9h30 à 12h
Mercredi Fermée
Jeudi 9h30 à 12h
Vendredi 9h30 à 12h
Samedi 10h à 12h

BIBLIOTHEQUE

Lundi 16h30 à 17h30
Mardi 13h30 à 16h30
Jeudi 16h30 à 17h30
Samedi 10h à 12h

Ces horaires peuvent être modifiés en périodes de vacances



ENTREPRISE KALWAK

De Père en Fils depuis 1964 à votre service !

- Couverture
Tous types de tuiles,
ardoises, etc.
- Zinguerie
- Charpente
- Isolation de toiture



03 86 56 41 09
89570 NEUVY SAUTOUR

Sommaire

● Vie municipale.....	P4
● Communauté de Communes	P7
● SPECIAL 500 ANS.....	P8
● Culture Patrimoine.....	P18
● Fêtes et Cérémonies.....	P20
● Aménagement-travaux.....	P22
● Vie économique	P24
● Vie associative.....	P26



Le mot du Maire

L'été à Turny a été marqué par un moment important de la vie communale : les festivités des 500 ans de la pose de la première pierre de notre église. Chacun a pu participer à sa guise, en étant bénévole actif, mains ponctuelles, visiteur en costume ou simple spectateur. Ce fut une réussite et notre bulletin municipal s'en fait évidemment largement écho dans ces pages. Réussite en termes de fête populaire, de mobilisation citoyenne, de fréquentation, d'image dynamique de la commune et bien sûr en terme financier puisqu'elle a permis de dégager des moyens financiers pour la rénovation de la toiture de l'église, but principal de cette opération. Je reviendrai plus longuement sur ces points en pages intérieures.

Mais nous n'avons pas négligé les autres manifestations, le 14 juillet où la nouvelle législation sur les feux d'artifice a un petit peu modifié le spectacle sans en diminuer la qualité et la fréquentation. C'est toujours un moment traditionnel incontournable. Le *Festival en Othe*, nous a présenté un spectacle de qualité qui a attiré un public renouvelé.

Coté travaux, la commune continue d'entretenir et d'investir pour préparer l'avenir et améliorer le quotidien. Deux nouveaux accès chemins ont été transformés en voies praticables pour permettre l'accès aux nouvelles habitations (chemin de la Charme et chemin de la grande commune à Bas-Turny). En lien avec la CCSA, l'allée du château et le chemin du Grislar ont été repris et améliorés. Le parking de la salle des fêtes est en cours d'aménagement. Les travaux ont été interrompus par les travaux agricoles de nos prestataires locaux. Ils vont bientôt reprendre et être terminés.

Les travaux du bâtiment de l'ex-école maternelle devraient débuter dans le courant de l'hiver. Nous en sommes à l'étude des devis de travaux des entreprises. Les subventions sont sur le point d'aboutir et nous connaissons donc le coût final à la charge de la commune pour prendre une décision en conseil municipal en toutes connaissances. Ce bâtiment qui ne sera plus « école maternelle » devra trouver un autre nom. Nous attendons des propositions pour prendre une décision prochaine.

L'hiver s'annonce et nous retrouverons nos activités habituelles. C'est la rentrée dans nos écoles sans grand changement cette année. C'est aussi la rentrée pour nombre de nos associations qui vous proposent diverses activités et participent pleinement à la dynamique communale ; je les en remercie ici, une nouvelle fois. Qu'elles soient sûres du soutien de la commune.

Cette année la célébration de l'armistice de la deuxième guerre mondiale, le 11 novembre à 11 h, devra porter une note particulière. Nous avons suivi nos soldats depuis 3 ans en retraçant chaque année le déroulement de cette guerre. Cette année nous mettrons en avant sa fin et le soulagement de l'armistice. J'invite chacun à participer à cette cérémonie, moment important de l'histoire de notre pays.

L'arrivée de cette période hivernale nous donne à renouveler notre attention à ceux qui pourraient être dans le besoin et je vous remercie de signaler en mairie ou auprès des membres de notre CCAS les personnes qui pourraient avoir des difficultés.

Viendront très vite, les fêtes de fin d'année, moments propices d'attentions à chacun et de fêtes familiales. En attendant ces instants chaleureux, prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Stéphane Gallois

**BULLETIN MUNICIPAL
OFFICIEL DE TURNY**
N°27 Octobre 2018

Directeur de la publication
Stéphane Gallois

Comité de rédaction
Commission Communication
Responsable J.Claude Chevalier
Cathy Colin - Stéphane Gallois
Daniel Berchery - Viviane Chaussin

Réalisation
Cathy Colin
Laurette Cerveau

Photos
Mairie de Turny
Associations

Impression
Mairie de Turny
I.S.S.N. 3/P/01

Adressez vos contributions à :
bim@turny.fr

Les délibérations du Conseil Municipal

L'intégralité des compte-rendus du Conseil Municipal est disponible à la Mairie et sur le site internet www.turny.fr

Conseil Municipal du 5 juillet 2018

Présents : Viviane Chaussin, Cathy Colin, Maryvonne Crochet-Gosso, Daniel Berchery, Jean-Pierre Charonnat, Jean-Claude Chevalier, Jean-François Chollet, Jean-Marc Foucher, Stéphane Gallois, Jean-Marc Suinot.

Absents excusés : Véronique Jorge, Jean-Charles Combaluzier

Absent : Jean-Pierre Charonnat

1. ADHESION AU SERVICE D'INTERVENTION DU CENTRE DE GESTION

Pour pallier à un manque temporaire de personnel ou pour des missions spécifiques, le centre de gestion de la fonction publique peut mettre du personnel à disposition de la commune sous réserve de disponibilité. Pour cela il est nécessaire de signer une convention avec cet organisme. Le coût horaire est l'équivalent de celui de la secrétaire de mairie, + 8 % mais sur 14/35^e, sachant que son salaire est remboursé à la commune en cas d'arrêt de travail. L'urgent est traité, notamment la comptabilité.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention (9 voix pour).

2. EMPLOI D'UN VACATAIRE

De même dans des situations d'absence et de surcharge temporaire de travail, la commune a la possibilité d'employer du personnel payé par vacation si la tâche est déterminée dans son objet et sa durée. La mairie y a déjà eu recours pour le traitement des dossiers d'urbanisme. Le Maire propose de remplacer l'agent technique pendant 4 jours pour la conduite du car (transport et sortie scolaire) par Dominique Justin. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à recruter de façon temporaire et ponctuelle du personnel vacataire pour palier à des absences ou à une surcharge ponctuelle de travail et autorise le Maire à convenir d'un coût horaire de gré à gré.

3. COMPOSITION COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Pour la construction de l'école, la commission d'étude et celle d'appel d'offres étaient juxtaposées. Elle est donc aujourd'hui caduque. Pour la rénovation de l'ex-école maternelle, la toiture de l'église et l'ensemble des travaux possibles au sein de la commune, une nouvelle

commission de 3 titulaires et 3 suppléants en plus du maire doit être composée. pour environ 3 réunions par dossier à dates imposées.

Election à l'unanimité des membres de la commission d'appel d'offres :

Le Maire et

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Jean-François Chollet	Jean-Marc Foucher
Jean-Claude Chevalier	Daniel Berchery
Cathy Colin	Viviane Chaussin

4. REMPLACEMENT DE FREDERIC IMBERT AU COMITE CONSULTATIF POMPIERS

Pour information, le Maire engage 2 sapeurs-pompiers volontaires : Madame Solène Gardé en « mutation » du CPI de Flogny-la-Chapelle et Madame Rénata Riff en premier engagement.

Suite à la démission de Frédéric Imbert, il y a lieu de nommer un représentant du Conseil Municipal au Comité Consultatif Pompiers (1 à 2 réunions par an).

Sont actuellement membres : Viviane Chaussin, Jean-Claude Chevalier, Jean-Marc Foucher en plus du Maire. Cathy Colin est nommée (9 voix pour) membre du Comité Consultatif Pompiers en remplacement de Frédéric Imbert.

5. TARIFS PERISCOLAIRES

Chaque année avant la rentrée les tarifs du périscolaire sont votés. Elite restauration maintient ses tarifs.

Pour 2018-2019, les tarifs étaient :

Garderie	1 € la garderie
Cantine	3 € le repas enfant
	3.38 € le repas adulte ou extérieur (par exemple stagiaire).

Une discussion s'engage sur le coût des charges et le prix de revient réel d'un repas.

Compte-tenu de l'augmentation des charges du coût de revient réel d'un repas à 5.70 € environ, le Conseil Municipal décide, à 8 voix pour et 1 abstention (Jean-Marc Foucher), d'augmenter les tarifs périscolaires pour la rentrée 2018-2019, à savoir :

Garderie	1.10 € la garderie
Cantine	3.10 € le repas enfant
	3.50 € le repas adulte ou extérieur

6. CONVENTION PISCINE SCOLAIRE

La convention avec la ville de Saint-Florentin permet à nos élèves d'apprendre à nager. Ces séances sont obligatoires car inscrites dans le programme scolaire.

>> Vie municipale

Les conditions sont inchangées, le montant de la séance est de 6.60 € par séance et par enfant.

Le Maire a fait remarquer à la commune de Saint-Florentin le coût important des séances (par rapport au prix en privé). Pour information, le déficit de la piscine est de l'ordre de 350 000 € par an à la charge de Saint-Florentin. Un projet communautaire est à l'étude.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à signer la « convention piscine scolaire » avec la ville de Saint-Florentin.

7. REGLEMENT BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le dossier a été préparé par Cathy Colin et étudié en Commission administration, culture et patrimoine. Le Maire remercie à cette occasion, le travail et l'engagement de Cathy Colin, Marie-Laure Morlet et Liliane Janvier en tant que bénévoles à la bibliothèque. Afin d'améliorer son fonctionnement la commission a établi un règlement intérieur.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la mise en place du règlement de bibliothèque et son application tel qu'exposé et annexé à compter du 1^{er} septembre 2018.

8. BC ENTREPRISE : CONTRAT D'ENTRETIEN

La nouvelle chaufferie de la Mairie et de l'école entraîne évidemment un nouveau contrat d'entretien qui vient en substitution du précédent. Il comprend également l'entretien de la ventilation de l'école. Il est établi pour 12 mois et reconductible tacitement. Son prix est de 2 745.78 € TTC/ an et indexé sur l'indice Frais et Service Divers.

Le Conseil Municipal décide d'amorcer le règlement des problèmes de chauffage et de ventilation avec les différents partenaires concernés. De fait, le Conseil Municipal ne donne pas suite à la proposition de BC Entreprise. Un contrat d'entretien sera néanmoins nécessaire dès l'automne pour palier à d'éventuelles pannes.

9. EGLISE SAINT-MAMMES

LANCEMENT RENOVATION TOITURE

Jean-Claude Chevalier présente le dossier élaboré par l'architecte Thierry Leynet pour la réalisation de l'étude de rénovation de la toiture de l'église avec découpage des travaux par tranche et estimation des coûts.

Présentation du découpage et choix de la première tranche :

◆ La première tranche des travaux concerne le bas-côté nord (infiltration importante en raison de la dégradation de la couverture). Le coût s'élève à 319 627.06 € HT. Vu le montant élevé des travaux, il est envisagé de procéder à la partie la plus urgente soit pour un montant de 183 553.63 €

Avec le financement suivant :

Participation de la DRAC (40 %)	73 421.45 €
Participation du CRBFC (20 %)	36 710.73 €
Disponible 02/07/18 souscription	14 516.00 €
Manifestations 500 ans	6 000.00 € attendus
Participation des amis du patrimoine	
(dont vente des tuiles)	12 000.00 €
Reste à charge budget communal 2019	
	40 905.45 €

L'inscription des travaux au budget prévisionnel 2019 permet à l'architecte de déposer la demande d'autorisation de travaux et d'établir les dossiers de demandes de subventions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le découpage des tranches tel que présenté et décide le lancement administratif de la première tranche

Désignation du maître d'œuvre

Le diagnostic et la programmation ont été réalisés par le cabinet Leynet, architecte du patrimoine intervenant pour de nombreuses églises de l'Yonne. Le Conseil Municipal désigne Thierry Leynet, 16 quai des Tanneurs 77140 Nemours, comme maître d'œuvre pour la restauration des couvertures nord de l'église de Turny, et l'autorise à déposer la demande de travaux sur monument historique auprès de la DRAC (9 voix pour).

Demandes de subventions

Le Conseil Municipal autorise le Maire (9 voix pour) à effectuer toute demande de subvention afférente à ce projet dont le montant total prévisionnel est de 319 627,06 € HT dont 183 553,63 € HT pour la première tranche.

10. ACHAT MATERIEL ET EQUIPEMENT POMPIERS

Le Comité Consultatif s'est réuni le 2 juillet 2018 et a accepté l'engagement de 2 nouveaux sapeurs-pompiers volontaires. Un devis d'EPI (Equipelement de Protection Individuel) pour ces 2 pompiers et de divers matériels a été présenté pour un montant de 2 400 € TTC maximum (9 voix pour).

11. AMENAGEMENT BATIMENT Ex-école maternelle

Lancement Appel d'offre

Le dossier de rénovation de l'ex-école maternelle que l'on pourrait nommer « bâtiment Saint-Pierre » est prêt. Toutefois nous n'avons encore aucune certitude des subventions. L'appel d'offres sera lancé courant septembre 2018 et les marchés signés dès accords des subventions. Les chiffres ont été mis à jour compte-tenu des modifications dues à la correction des CCTP et de l'ajout de l'assainissement.

>> Vie municipale

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Restaurant scolaire	185 000 €	DETR	
Logement	70 000 €	40% sur restaurant scolaire	74 000 €
Centre Premier Secours CPI	40 000 €	40% sur le logement	28 000 €
Atelier communal	50 000 €	40% sur le CPI	16 000 €
Assainissements	15 000 €	0% sur l'atelier communal	00 €
Sous-total	360 000 €	45% sur la chaufferie biomasse	13 500 €
Chaufferie optionnelle	30 000 €	ADEME	
Honoraires	36 000 €	30% sur la chaufferie biomasse	9 000 €
SPS, bureau de contrôle	5 358 €	DSIL	
Imprévus	339 836 €	30% du coût total	151 358 €
TOTAL DEPENSES	471 194 €	Total subventions sollicités (soit 60%)	291 858 €
		Autofinancement (y compris les loyers)	179 336 €
		TOTAL RECETTES	471 336 €

Le Conseil Municipal autorise le Maire (unanimité) à lancer l'appel d'offres de la réhabilitation de l'ex-école maternelle et effectuer toutes démarches nécessaires.

12. DELIBERATION/AMORTISSEMENT

Cette décision modificative annule et remplace la délibération du 3 mai N° 2018-20 concernant des opérations de dotation aux amortissements. Les articles n'étaient pas corrects :

Art. 1322	- 977 €
Art. 2802	+977 €
Art. 022	- 977 €
Art. 6811	+977 €

(8 voix pour et 1 voix contre (JM Suinot))

13. ACHAT MATERIELS DE VOIRIE

Pour les besoins du service et pour la sécurité de l'agent technique communal, il est nécessaire d'acquérir un petit échafaudage pour un montant de 280.07 € HT soit 336.08 € TTC et un taille-haie sur perche pour un montant de 616 € HT soit 739.20 € TTC

Coût total : 900 € HT soit 1080 € TTC. (9 voix pour).

14. PARTICIPATION AU FINANCEMENT D'UNE ANTENNE DE GERMI'KIDS

Germi'kids est une association de Germigny qui reçoit des enfants de Turny (12 environ) pour les mercredis et vacances scolaires. La saturation des effectifs les amène à envisager une antenne à Champlost qui dispose de locaux périscolaires aux normes. Ils proposent d'être partenaire pour un montant de 500 €/enfant et par an ce qui impliquerait une priorité d'inscription pour les enfants de Turny. Dans un 2^e temps, est envisagé un accueil des jeunes ados dans les villages membres.

Le Conseil Municipal préfère attendre la mise en place de la structure et la possibilité d'un aménagement d'une période à Turny.

15. SENTIER PIETONNIER BAS-TURNY/TURNY

Pour poursuivre la création du chemin piétonnier Bas-Turny/Turny, le Conseil Municipal précédent a voté la réalisation de la partie urbanisée côté Turny laissant au Conseil Départemental la réalisation de la partie hors agglomération avec l'assurance de sa création par un engagement oral. Or, après suivi de la filière de décision du Conseil Départemental, c'est un « non » officiel. Deux solutions sont envisageables :

- laisser la partie hors agglomération sans chemin piétonnier et espérer que le SRD le fasse un jour...
- réaliser cette partie en la finançant. Le coût de ce tronçon est estimé à 9 200 € HT (pour rappel 7 636 € HT voté pour notre tronçon).

Le Maire propose de voter un budget de 10 000 € HT, d'en décider dès maintenant la réalisation pour ne faire qu'un chantier (9 voix pour). Le Maire est également autorisé à demander des subventions (amendes de police envisageables pour environ 30 à 40 % soit 5 400 € à 7 200 €).

16. NOM DU BATIMENT EX-ECOLE MATERNELLE

Le nom de « ex-école maternelle » n'est plus approprié. Quelques réflexions et propositions en commission non satisfaisantes ont laissé le bâtiment sans nom. Sachant qu'il regroupera Cantine, Locaux techniques, CPI et appartement, et étant dans la rue de la croix Saint Pierre, le Maire propose de le nommer « Bâtiment Saint Pierre ».

Le Conseil Municipal reporte le sujet à une prochaine séance. S'il n'y a pas d'autre proposition d'ici le prochain conseil, le bâtiment s'appellera Bâtiment Saint Pierre.

Etat civil

Naissance

- ★ Lara DA SILVA FERNANDES
le 5 août 2018

Mariage

- ★ Jordan, Marwan BENCHEIKH
et Marie, Aude BEAUFRERE
le 4 août 2018

CCSA... COMMUNAUTE DE COMMUNES SEREIN ET ARMANCE



Comme je vous l'annonçais dans le dernier numéro de notre bulletin municipal, la vie de la Communauté de Communes est rythmée par des obligations ordonnées par l'état. Ainsi la loi NOTRe nous a obligés à prendre la compétence des Zones d'Activités Artisanales. En l'occurrence nous avons été dans l'obligation « d'acheter » les zones de propriété communale. C'est le cas de celles de Briennon, de Saint-Florentin et de Percey. Les deux premières étaient assorties d'emprunts que nous avons donc repris. Celle de Percey a été simplement achetée à la commune. C'est donc la CCSA qui revendra ces terrains lorsque des opportunités se présenteront. Toutefois ne comptons pas faire de substantifs bénéfices de ces opérations. Dans cette démarche de développement économique le président et les maires concernés sont en contact avec des entreprises qui désirent, ou s'installer sur notre secteur ou déménager pour développer leurs activités.



La communauté de communes de Seignelay (avant celle de Seignelay-Briennon) avait en propriété la maison de retraite Colbert. Pour permettre son développement, la CCSA a décidé de la céder à l'EPHAD de Briennon (pour le montant de l'emprunt restant dû) et ainsi permettre des synergies entre les deux établissements.

Une nouvelle taxe est apparue sur vos feuilles d'impôts, il s'agit de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Historiquement certaines communes adhéraient à un syndicat de rivières pour cette gestion. Face à la difficulté de réunir tous les membres d'un bassin versant, ce sont les communautés qui ont pris la compétence qui siègent aux 3 syndicats dont fait partie la CCSA pour ses 3 bassins (Armançon, Serein, et Yonne). Evidemment assortis d'un financement, la CCSA a choisi de la faire apparaître de façon différenciée sur vos impôts. Espérons que cette nouvelle taxe reste à un niveau acceptable.

La CCSA a aussi la compétence RAM (Relais d'Assistantes Maternelles). Deux unités existent sur le territoire et nous avons donc organisé des synergies communes malgré deux modes de fonctionnements différents. Lorsque les délégations de services publics seront arrivées à leurs termes nous pourrions unifier les fonctionnements.

L'idée de construction d'un boulodrome était dans les cartons de projet de la CCF. L'incendie d'un bâtiment du Fossé Cailloux donne l'opportunité de réaliser cet équipement qui permettra de dynamiser au même titre que l'équipement tennistique cette activité, qui, si elle reste discrète, sait organiser des manifestations d'importance plus que régionales.

La CCSA n'oublie pas d'aider les petites communes dans leurs investissements. Outre une aide administrative ponctuelle, elle a organisé un système de fonds de concours utilisable au maximum tous les 3 ans, d'un montant inversement proportionnel à ses capacités financières. Turny saura la mettre en œuvre pour un projet prochain.

LA CCSA fonctionne et investit pour le territoire dans une ambiance de plus en plus sereine et constructive.



SPECIAL 500 ANS

EDITORIAL DU MAIRE

Nous ne pouvions pas laisser passer les 500 ans de la « naissance » de notre église, emblème du village, sans marquer 2018 dans la mémoire de chacun. Nous étions au chevet de l'édifice qui a besoin d'une rénovation très coûteuse. L'idée de fêter l'évènement et permettre de récolter quelques fonds et de mobiliser les dons est apparue comme une évidence. Les idées sont venues, la mobilisation fut croissante et démontrait l'attachement de tous et de chacun pour notre église.

La mobilisation des compétences de chacun fut mise au service de tous et c'est ainsi que s'est construit ce festival orienté vers le 16^{ème} siècle : des concerts, des visites guidées, des conférences, « la ballade des secrets ». Le spectacle prenait forme, avec quelques méandres parce que nous sommes tous des amateurs avec un souci de bien faire. Une équipe de couturières a collecté des tissus pour réaliser les costumes du spectacle et sur la lancée quelques autres pour que la fête soit plus belle. Et dans l'idée du partage au plus grand nombre, elles ont proposé un patron pour réaliser un costume facile. Un pôle restauration qui a pris le pari de faire un repas évènementiel avec les produits de l'époque (pas de pomme de terre, ni tomate, ni poireau,...), un veau à la broche pour 300 personnes !!!! L'équipe s'est constituée et est venue se greffer la moisson, en costume parce qu'ils ne reculent devant rien, puis l'idée de la roue pour tourner le veau : pari tenu !!! L'association du Patrimoine a pris en charge l'opération « une tuile pour la postérité ». Une expo sur le « beau 16^{ème} » à la salle des fêtes a été mise en place. Autour de l'église, s'est organisé l'accueil des métiers de l'époque et est venue la réalisation d'un bénitier par l'association des tailleurs de pierre. Bien sûr, la paroisse, affectataire de l'édifice, a participé pour ce qui la concerne dans cette manifestation.



Résultat de cette mobilisation qui a regroupé bénévoles « habituels » et de nombreux nouveaux acteurs de la vie communale, une belle fête qui a su être populaire, vulgarisatrice sans être un cours d'histoire, où chacun a pu participer à la hauteur de ses ambitions et de ses disponibilités. Mais ce n'est pas fini, notre équipe vidéo travaille sur la réalisation d'un « DVD souvenirs » prochainement disponible.



A cette occasion nous avons démontré, si c'était nécessaire, ce que pouvait être une dynamique communale autour d'un projet commun. Chaque visiteur et participant a pu en être témoin. Au-delà de cet aspect humain louable,

cette manifestation, grâce à tous, a dégagé des bénéfices directs, notamment par une subvention du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté au titre d'un projet « Village innovant destiné à favoriser le vivre ensemble ». Indirectement la mobilisation et la communication autour de cette opération a « boosté » les dons versés à la Fondation Du Patrimoine, partenaire privilégié de la rénovation de l'église. Tout ceci nous permet d'envisager plus sereinement une première tranche de travaux urgents dès 2019.

Bref une très belle réussite à tous niveaux grâce à vous tous et je tiens ici à vous adresser un grand et sincère merci à tous et à chacun.

Stéphane Gallois
Maire

LE SPECTACLE

DE PIERRE ET DE FEU

Une église au coeur du village



« Je suis ravi du succès du spectacle ! 20 bénévoles acteurs, voix, assistants techniques se sont appropriés leurs rôles, sont entrés dans leurs personnages pour parler de l'église, comprendre cette construction et mettre en évidence l'implication de chacun à différentes périodes de l'histoire de l'édifice.

Nous avons écrit le scénario jusqu'en février-mars 2018 puis les répétitions ont commencé une fois par semaine, tableau par tableau :

1518, qui acceptera de financer un nouvel édifice ?

1570 la guerre fait rage !

1671 le grand siècle à Turny

1791 et 1795 Aux armes citoyens !

2018 Et maintenant ?

La mise en scène s'est faite collectivement, chacun étant invité à donner son avis.

La semaine précédant la fête Renaissance, les répétitions avaient lieu tous les jours !

C'est la société Audio-Pro de Montigny-La-Resle qui a installé le matériel de sonorisation à notre grande satisfaction, et voyant la qualité du spectacle lors de la répétition générale a décidé de nous offrir les effets de lumière ! »

Jean-Claude Chevalier
co-auteur du spectacle

« On ne pouvait pas laisser passer 2018 sans faire quelque chose pour fêter les 500 ans de la pose de la première pierre de l'église Saint Mammès en 1518.

Alors cette fête autour de l'église, c'était l'occasion de fédérer, rassembler les gens de la commune et retracer l'histoire de notre édifice.

Plus d'un an avant une petite équipe s'est mobilisée puis près de 80 bénévoles sont venus rejoindre le groupe de pilotage pour donner vie au projet de fête renaissance.

Sophie Piat a piloté tout ce qui était repas, veau à la broche, buvette

Jean-François Chollet a organisé les stands et la venue des artisans

Daniel Berchery a assuré la circulation, la voirie et la sécurité

Et moi-même je me suis plus particulièrement occupé du spectacle ».

Jean-Claude Chevalier,
coordonnateur
à l'initiative des manifestations
des 500 ans

« Le spectacle était très fouillé sur le plan historique »

Une spectatrice





LE SPECTACLE DE PIERRE ET DE FEU

Une église au coeur du village



« J'ai participé à l'écriture du spectacle. Nous n'avons rien inventé, et nous nous sommes appuyés sur des faits historiques, des événements réels autour de l'église Saint Mammès. Il était intéressant de faire ressortir la dimension fragile et tragique de ce monument, ses vicissitudes, sa vie mouvementée.

J'aime l'idée que cette église respire. Elle porte en elle la mémoire de la communauté villageoise : croyants, non-croyants... Elle est le fil directeur de l'histoire de Turny et secrètement elle garde la mémoire de tous les gens qui l'ont fréquentée.

J'exprime la joie d'avoir été là autour de votre point d'ancrage pour cette fête des 500 ans ! ».

Patrice Whalen

«J'ai joué Anne de Saint-Etienne, épouse du Seigneur de Lespinasse qui a largement apporté sa contribution à l'édification de l'église Saint-Mammès. Mon costume avait été prêté par Turny Danse. Par contre j'ai aussi joué dans d'autres tableaux du spectacle une paysanne et une habitante de Turny revêtue de costumes réalisés par l'équipe des couturières. J'adore jouer... Je trouve ça beau que des gens qui ne viennent pas du théâtre se soient réunis autour d'un projet, d'une passion, le théâtre. Et ce qui va me rester, c'est l'esprit de troupe, et le fait d'avoir joué dans une église ! »

Elisa Lamouret

Actrice



« Je suis venue, en ami, en voisin et j'ai joué dans les différents tableaux du spectacle un paysan, un révolutionnaire et le Maire de la commune... J'ai donc traversé 5 siècles en une après-midi ! »

Yvan Magnani

Voisin de Turny



COUTURE

ACTEURS ET COSTUMES



« Nous avons commencé à travailler sur les costumes en janvier. Nous nous sommes retrouvées en atelier couture tous les samedi matin, puis des journées, puis des semaines... Nous avons cousu sans compter !

Les habitants de la commune ont donné des tissus, des rideaux, des galons, de la dentelle, des chemises et pantalons et ce fut un gros défi de tailler, couper, coudre à la machine, à l'aiguille, transformer, customiser.

Nous avons ainsi réalisé la moitié des costumes pour le spectacle, les tenues de paysan et les chasubles à louer soit un total de presque 50 costumes.

Nous avons beaucoup échangé nos savoirs et même formé une apprentie couturière Marie-Laure.

Madeleine était notre spécialiste chapeaux.

Nous avons toutes envie de travailler ensemble pour la commune et étions très complémentaires.

Ce fut une belle expérience, de belles rencontres et une belle complicité ».

Sandrine Lamouret
et l'équipe des costumières-habilleuses



La veuve De La Rochefoucauld



Saint Mammès



Le Seigneur de Lespinasse



Le Seigneur de Barbezières et Madame



LA TABLE DE L'AUBERGE

« Le challenge était de trouver quelque chose sans technologie de cuisson pour être en phase avec l'époque de la construction de l'église... Le veau nourissant 300 personnes, c'est un éleveur de Champlost qui nous l'a fourni. Le génie de Laurent Bourgoïn inventeur de la cage à écureuil a permis de tourner la broche pendant les 12 heures de cuisson !

C'est une équipe d'une quarantaine de bénévoles qui s'est occupé du festin Renaissance du samedi soir et du repas paysan du dimanche midi. Et à souligner... l'équipe de jeunes très dynamique qui a pris en charge la gestion des boissons et la buvette durant tout le week-end.

Le but du jeu : s'amuser et en même temps faire plaisir à tout le monde ! Nous avons vécu tous ensemble pendant 4 jours pour tous les préparatifs et la cuisson du veau... »

Sophie Piat, spécialiste du veau à la broche avec son équipe



« Il y a 500 ans il n'y avait pas d'électricité... J'ai eu cette idée car à l'époque ce système était utilisé pour le transport et le levage de matériaux lourds... »

Laurent Bourgoïn
Inventeur de la cage à écureuil/tourne-broche



ATELIERS

ECHOPPES



« Ma crainte était en ayant choisi de faire un spectacle en 5 tableaux, que cela retire les visiteurs des stands, mais en fait les stands des tailleurs de pierre, potiers, charpentiers, de la calligraphe, la vitrailliste, le stand de tir à l'arc et celui des jeux d'autrefois comme celui du prêt de costumes ont fonctionné jusqu'au bout à la satisfaction de tous.

Le spectacle ayant bien plu, les gens sont restés, sont revenus et ont pu ainsi à un moment ou à un autre du week-end, graver des tuiles, s'informer sur la vie au 16^e siècle à travers l'exposition ou encore participer au battage du blé ou à la fabrication de la farine. »

Jean-Claude Chevalier



Les Joyeux Pierreux, tailleurs de pierre

Les Bois Debout, charpentiers

Sandrine Claisse, vitrailliste

L'atelier Terra Caduggi, potier

Marie-Hélène Dabit, calligraphe

L'échoppe des costumes





LA VIE AU BEAU 16^e

JEUX DE LA RENAISSANCE



« Raconter la vie quotidienne et culturelle de la première moitié du 16^e siècle, car la majeure partie de la construction de l'église s'est faite à cette période, tel était l'objectif de cette exposition conçue spécialement pour la manifestation des 500 ans...

Près de 400 visiteurs ont ainsi pu relever que l'église de Turny, comme ses voisines du Florentinois, a bénéficié du talent et du savoir-faire des hommes et des femmes du 16^e siècle. Cependant, la Renaissance n'était pas une période aussi rose qu'on voulait le dire... la lutte des classes existait déjà ! »

Joël Mercadal

Auteur de l'exposition La vie au beau 16^eme



Les jeux d'antan pour les jeunes d'aujourd'hui



UN BENITIER et DES TUILES



« Réunir des fonds pour aider la commune à financer les travaux de rénovation de la toiture de l'église, mais aussi soulager les habitants de leurs impôts... tel était le but de la vente et la gravure des tuiles par l'Association du Patrimoine et du Site de Turny.

En argile précuites mais encore meubles, près de 600 tuiles ont été gravées à l'occasion des différentes manifestations autour des 500 ans avec un point d'orgue lors de la fête Renaissance. Par ce biais beaucoup se sont sentis impliqués par le monument au cœur de la commune et ont voulu laisser une trace d'eux-mêmes en 2018 : ceux nés à Turny, ceux ayant des attaches très anciennes avec le village, les nouveaux habitants, ceux des communes amies... tous ont été enthousiastes.

Si bien qu'il reste encore 200 tuiles en commande à graver ! Et toutes ces tuiles seront installées sur la toiture rénovée de l'église. »

Gisèle Corgeron
Gravure de tuiles



« Le bénitier de l'église avait été cassé et avait disparu depuis les années 1980. C'est donc un bénitier taillé par les Joyeux Pierreux spécialement à l'occasion des 500 ans qui a été installé au pied du pilier portant l'inscription :

Ce pilier-ci pour vérité au mois de mars ne faut douter fut commencé par bonne guise et la première pierre assise par Edmond Girard fut posée et de vin très bien arosée.

En l'an de grâce Jésus Christ 1518

Ce bénitier est très réussi avec sa vasque en poterie vernissée dans laquelle j'ai déposé une gerbe de blé de Turny pour porter bonheur à la population de Turny et souhaiter longue vie à cet ornement ! »

Gisèle Corgeron

L'Association du Patrimoine finance le bénitier des 500 ans





LE MONDE PAYSAN



« Pour retrouver les gestes d'autrefois, le blé avait été fauché et mis en petites bottes. Avec Frédérick et Aurélia Leyrat, Lucas Flavegece et Nadia Pruvost nous avons passé le blé au fléau. Puis le dimanche on a fait la farine. On a inversé les poulies de la cage à écureuil ayant servi à la cuisson du veau à la broche pour démultiplier la vitesse et on a pu moudre le grain. Puis la farine a été passée aux trois cribles et tamisée. Elle a été vendue au profit de la rénovation de l'église. »

Claude Hugo
Battage au fléau

« J'ai été marqué par le mélange des gens. Nos hameaux à Turny sont distants les uns des autres mais à la fête des 500 ans ils s'est passé quelque chose d'inhabituel, de très convivial.... Une sorte d'union au cœur du village. »

Jean-Marc Foucher
Du Seigneur de Barbezières à l'élevage des moutons



UNE BELLE FETE POPULAIRE



Les visiteurs

« Une belle fête populaire »

« Une réelle ferveur de la population, de la cohésion entre toutes les générations »

Jean-Claude Chevalier

« Cette fête est allée au-delà de ce que l'on espérait... Au total près de 600 visiteurs sont venus à Turny les 25-26 août 2018. »



Véronique Riff, couturière

« Créer, participer à une belle aventure, c'est un formidable lien sur la commune »

Les 500 ans par Sophie Piat

« Ce que je retiens, c'était cette occasion unique pour des personnes de Turny de s'investir en tant que bénévoles. Et dans le public ce qui les a bluffés ce sont tous ces jeunes du village investis pour le spectacle, les costumes, les jeux, la musique, la buvette. Pour la messe du dimanche matin, l'église était pleine, c'est rare ! »

Les partenaires



L'office de Tourisme Serein et Armanche a réalisé les maquettes des supports publicitaires des manifestations des 500 ans et a été présent tout au long de la manifestation.

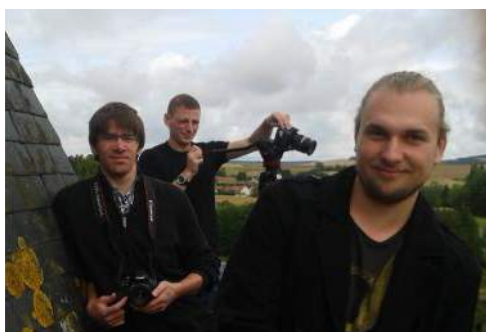


La Région Bourgogne Franche-Comté a octroyé une subvention de 5 000 € au titre d'un projet *Village innovant destiné à favoriser le vivre ensemble*.

Elisa Lamouret, actrice

« Les 500 ans c'était une fête vraiment conviviale qui a réuni plein de gens qui ne se seraient jamais rencontrés. Je retiens l'ambiance ! »

L'équipe vidéo
Fabien Jaraczewski
Romain Dupe
Antonin Gallois



Interviews Cathy Colin
Photos Christiane Assaya, Corinne Bourgoïn,
Christine Clément Vurpillot, Cathy Colin,
Laurette Cerveau, Jean-Claude Chevalier,
Jean-Pierre Crozet, Antonin Gallois, Sophie Piat et
Les Joyeux Pierreux

>> Patrimoine Culture

PRESERVATION DES ARCHIVES MUNICIPALES DE TURNY



Matrices cadastrales de Turny

La Loi prévoit dans le Code du patrimoine que les communes de moins de 2 000 habitants doivent déposer leurs archives de plus de 100 ans aux Archives départementales. La commune reste propriétaire de ces archives mais la responsabilité en incombe aux Archives départementales. Elles ont la charge de leur bonne conservation et de l'accès de ces documents au public.

La commune de Turny a entrepris un long travail de recensement des archives de 50 ans et plus conservées à la mairie, de classement des documents et des registres dont certains commençaient à être en très mauvais état compte-tenu de leur âge et des conditions de conservation non adéquates.

Or, ces archives devaient être préservées, référencées, servir à l'histoire de notre département et être rendues accessibles au public. C'est ce qui a été fait puisqu'en juillet 2018 ont été déposées aux Archives départementales de l'Yonne, en particulier :

- les registres de délibérations municipales de 1861 à 1935.
- les matrices cadastrales de 1863 à 1956.
Est déjà accessible, en ligne, le cadastre napoléonien de 1811 de Turny
- les registres d'état civil des naissances, mariages et décès de 1821 à 1890.

L'état-civil de Turny est actuellement numérisé et accessible en ligne de 1569 à 1905.

Des documents datant de la révolution tels que par exemple :

- l'inventaire des registres papiers déposés au greffe de la Municipalité de Turny en 1790
- le procès-verbal de la vente des récoltes de Sieur Beau soldat du 26 Messidor au 22 Fructidor an II
- l'arrêté préfectoral datant de Germinal an II concernant la réclamation du Sieur Puillot pour un terrain tenant au Presbytère.

Une fois aux Archives départementales, les documents sont codés, inventoriés dans un fichier numérique. Ils sont mis à la disposition du public qui peut désormais les consulter en salle de lecture.

Cathy Colin

Archives départementales de l'Yonne

37, rue Saint-Germain
89000 AUXERRE
Tél.03 86 94 89 00

Ouverture au public

Salle de lecture

lundi	9h à 17h
mercredi	9h à 17h
jeudi	9h à 18h30
vendredi	9h à 17h



Pour consulter les archives de l'Yonne sur internet



<https://archives.yonne.fr>

LA RENTREE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Des nouveautés à la bibliothèque de Turny dès cet automne !

La bibliothèque ouvre maintenant le samedi matin de 10h à 12h. Par contre les permanences du mercredi après-midi ne sont plus d'actualité compte-tenu de la fréquentation très faible. Les autres plages horaires du lundi de 16h30 à 17h30, du mardi de 13h30 à 17h30 (en particulier pour les élèves de l'école) et du jeudi de 16h30 à 17h30 sont inchangées.

Un règlement intérieur a été validé par le Conseil Municipal et mis en œuvre. Chaque adhérent à la bibliothèque en aura connaissance lors de sa venue à la bibliothèque.



L'équipe de la bibliothèque
Liliane Janvier, Marie-Laure Morlet, Laurette Cerveau, Cathy Colin

Le fond de livres prêté par la Bibliothèque Départementale de l'Yonne peut dorénavant être renouvelé plus fréquemment. Venez donc consulter, emprunter et lire nos nouveautés ! Et n'hésitez pas à demander un ouvrage que vous voulez avoir à disposition.

Deux animations autour de la bibliothèque vous sont proposées :

► **Les soldats de Turny dans la Grande Guerre, exposition** préparée par le *Cercle Généalogique de Turny* du 20 octobre au 1^{er} décembre 2018

► **L'heure du conte** autour du thème de Noël animé par Marie-Laure Morlet pour les 3-8 ans le samedi 1^{er} décembre à 16h.

L'équipe de la bibliothèque

SORTIE SPECTACLE

Vous avez été nombreux à apprécier le spectacle *Les Templiers*.

C'est la même compagnie *Chante et danse la Champagne* qui propose sa nouvelle création **LA GUERRE DE TROYES** le dimanche 27 janvier à l'Auditorium de Troyes à 15h.

180 acteurs, danseurs et chanteurs seront sur scène pour nous dire s'il faut supprimer l'espèce humaine qui détruit sa planète ou s'il faut faire confiance à la déesse Sequana, nymphe de la Seine qui arrose la ville de Troyes de ses bienfaits...

Tarif 25 € transport gratuit assuré par la commune
Réservation avant le 21 décembre
avec un chèque à l'ordre du Trésor public.

Plus d'informations sur le spectacle sur
www.maisonduboulangier.com/programmations

Jean-Claude Chevalier
Adjoint Culture Communication

COMÉDIE MUSICALE

LA GUERRE DE TROYES



>> Fêtes et manifestations

REPAS DES VOISINS A LINANT



Fête des voisins à Linant le 11 août 2018



La traditionnelle fête des voisins clôturant jadis la fin des moissons s'est déroulée le samedi 11 août dernier sur la place de Linant en soirée.

En effet, vu la chaleur des semaines précédentes, il était plus prudent que ce repas s'effectue en soirée afin de bénéficier de l'ombre et de la fraîcheur. La sécurité autour de cette manifestation a été assurée par arrêté et la signalisation laissant une circulation réduite.

Suite à l'invitation lancée par Claude aux habitants de Linant et Courchamp ainsi qu'à leurs amis, c'est plus de 80 personnes qui ont répondu pour se retrouver ensemble sur la place à partir de 17h30, chacun apportant dans son panier victuailles, quelques boissons et couverts. Un barbecue était à disposition pour les diverses cuissons.

Cette soirée conviviale permit à nombre de personnes de se parler, se connaître mais aussi de partager ça et là une entrée, divers mets, desserts et «un p'tit coup», tout cela dans une ambiance peu commune puisque les occasions sont rares de pouvoir se rassembler de cette manière.

La réussite de cette soirée revient à Claude Hugot qui tient à perpétuer ce lien des personnes afin de diminuer l'ignorance entre les Hommes. Merci à Claude ainsi qu'à tous les bénévoles pour le coup de main avant et après la soirée.

Aux échos reçus, nous renouvellerons cette petite fête l'année prochaine ! Qu'on se le dise et merci encore à tous ceux qui sont venus.

Jean-Pierre Charonnat



La Récré
Chambre d'hôtes
45, Grande rue 89570 Tunny
Tél: 03 86 35 06 35
@ : alainumfapa@pof.com



EURL RAMILLON
Ent. GÉNÉRALE DE BÂTIMENT
Rénovation et Neuf
Maçonnerie • Couverture • Ravalements
Aménagements Intérieurs et extérieurs
03 86 43 48 66 - 89570 NEUVY-SAUTOUR
ramillon.xavier@orange.fr

>> Fêtes et manifestations

LE 14 JUILLET A TURNY

Traditionnellement à Turny le défilé aux lampions est organisé la veille du 14 juillet. Les enfants tous fiers d'arborer leurs bracelets fluorescents et accompagnés de leurs parents, familles et amis déambulent dans le cœur du village à la nuit tombée en un joyeux cortège coloré et lumineux pour rejoindre l'espace sportif des Maraux. Et c'est là qu'éclate le feu d'artifice suivi du verre de l'amitié. Cette année encore de nombreux habitants des villages voisins sont venus se joindre aux turrois pour ce feu d'artifice de la fête nationale.



Lâcher de ballons du 14 juillet 2018

Par contre peu de convives participent au pique-nique républicain le 14 juillet dans le parc de la salle des fêtes alors que l'après-midi jeux rencontre un certain succès.

C'est l'Association YACEST Athlétisme de Saint Florentin qui prête les jeux d'adresse et d'équilibre, et Turny Pétanque qui anime les jeux de boules et Molky.

Et bien sûr les incontournables pêche à la ligne et lapinodrome font la

joie des plus jeunes. La buvette est tenue par l'Association du Patrimoine qui, en plus des enveloppes toutes gagnantes, proposait cette année les tuiles à graver.

Les festivités se clôturent par le lâcher de ballons dont les cartes retrouvées à plusieurs dizaines de kilomètres de Turny sont retournées à la Mairie, par une rose offerte aux dames et la remise des prix des concours autour du vin d'honneur.

Viviane Chaussin
Adjointe Fêtes et Cérémonies

JOURNEES DU PATRIMOINE 2018



Chorale Saint-Loup de Briennon sous la direction de Marie-Christine Boiseau, chef de chœur

Le week-end des 15 et 16 septembre était celui des Journées du patrimoine. A Turny, c'était également celui qui marquait la fin des festivités des 500 ans de l'église. Près d'une centaine de visiteurs ont participé à ces journées. Certains pour y retrouver les costumes que portaient les acteurs du seigneur de Lespinasse, de Barbezières et de son épouse ou encore de la veuve La Rochefoucault. D'autres qui n'avaient pas eu le temps de parcourir l'exposition sur la vie au beau 16^e siècle ont pu le faire. Deux visites guidées de l'église l'ont fait découvrir à une trentaine de personnes pendant que les Amis du patrimoine continuaient de proposer le gravage des tuiles.

Enfin, le dimanche à 15h30, c'est la chorale Saint-Loup de Briennon qui a proposé chants profanes et chants religieux au bénéfice des travaux de l'église.

A l'année prochaine pour de nouvelles journées de découverte du patrimoine !

Jean-Claude Chevalier
Adjoint Culture Communication



Exposition des costumes du spectacle des 500 ans

>> Aménagement - Travaux

TRAVAUX DE VOIRIE

Comme chaque année nous entreprenons des travaux de voirie. Ce programme est synchronisé avec la CCSA qui finance 85% des travaux de la bande roulante et parfois avec les communes voisines pour une continuité de voie. Ce fut le cas avec Chailley sur la route des Boudins et il est envisagé avec Venizy sur la route du même nom.

Cette année nous avons rénové le chemin du Grisar en prenant soin de traiter l'eau pluviale, facteur important des dégradations. Nous avons donc avec la CCSA refait cette entrée de chemin par une solution en partie enrobé et en partie enduite.



Over-green dans le virage de l'Allée du château à Bas-Turny

Allée du Château, la CCSA a financé, selon les critères habituels), l'enduit et l'arasement des bas cotés et nous en avons profité pour poser des « over-green » pour renforcer le virage.

Nos voiries communales s'améliorent et deviennent grâce au programme pluriannuel et au financement par la CCSA, dans un état satisfaisant. Reste à traiter quelques points non urgents ou retardés. Dès à présent, nous savons que le budget voirie de la CCSA sera réduit pour des raisons de priorité budgétaire mais aussi parce que le programme établi a permis de remettre à niveau nos voiries.

La CCSA, en liaison étroite avec chaque commune, continue de veiller sur nos routes communales et apporte sa compétence en maîtrise d'ouvrage et son soutien financier.

S. Gallois
Maire

A pied de Bas-Turny à Turny en toute sécurité



Après avoir réalisé le chemin piéton le long de la départementale dans la partie communale de Bas-Turny, c'est le reste de la liaison : partie Turny et partie hors agglomération qui doit être réalisée pendant les congés scolaires d'automne. Un accord a été trouvé avec les services départementaux. Même si le coût financier est à la charge de la commune, cet accord nous donne satisfaction quant à l'implantation du sentier. Il sera effectivement dans le prolongement de l'actuel chemin et sera bordé de charmilles et de potelets réfléchissants. Le passage au niveau du pont de grès se fera par la réalisation d'un petit trottoir permettant la continuité de l'accès piéton.

Il nous restera à prévoir l'entretien de ces plantations pour que cette liaison piétonne soit propre et agréable à emprunter.

JC Chevalier
1^{er} Adjoint



COUP DE POUCE

Peinture intérieur, extérieur
Revêtement
Sols
Vitrerie
Isolation

Tél. 03 86 35 25 15

Port. 06 87 78 01 02

peje.guenot@wanadoo.fr

4 ruelle du bouquet L'Hôpital 89570 Turny

>> Aménagement - Travaux

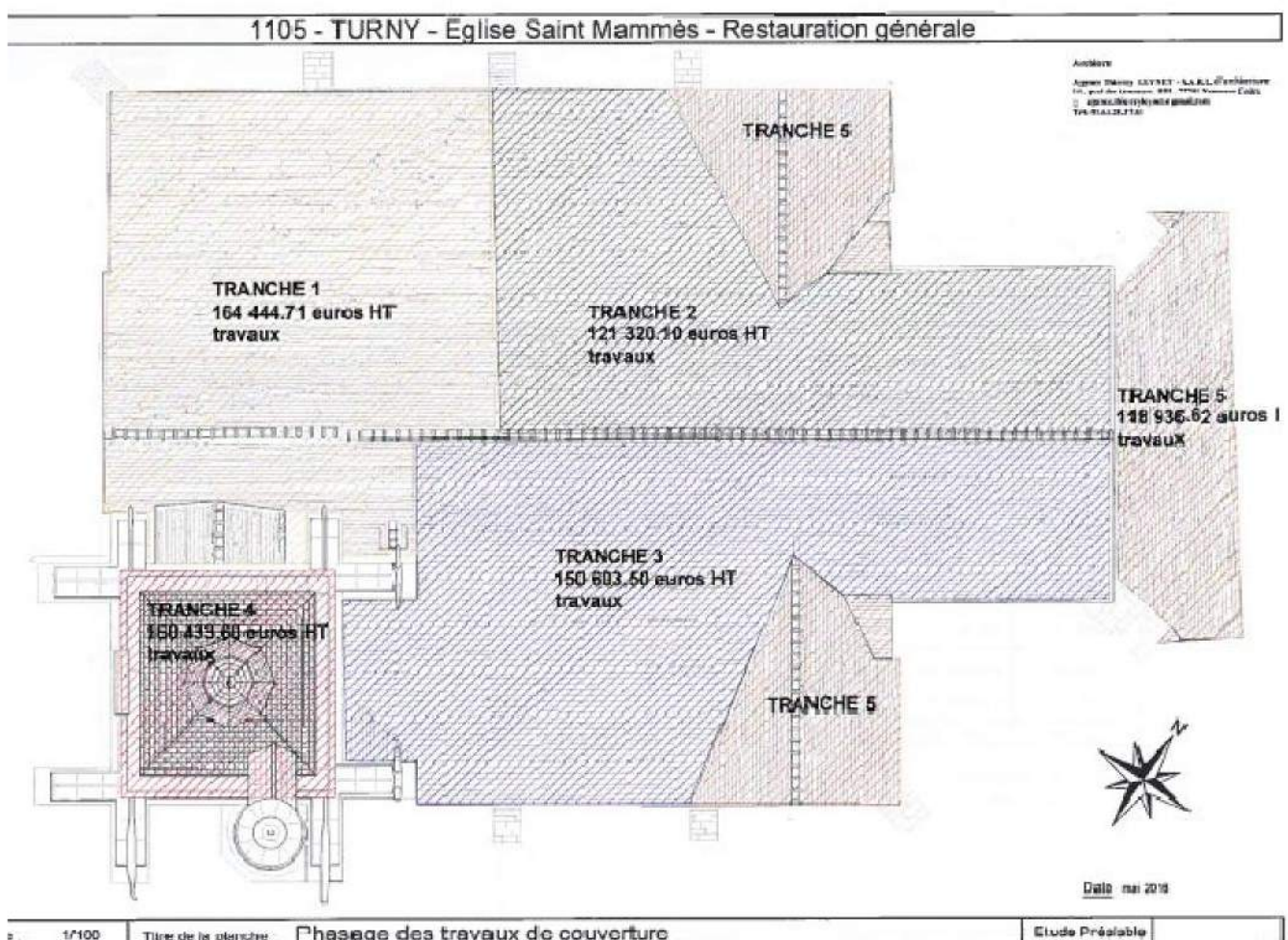
BIENTOT 400 M2 DE TUILES NEUVES ?

C'est la surface de toiture que la commune pourrait envisager de refaire sur l'église. Mais cela ne représente que la face nord. Ces travaux entreront dans le programme conçu par l'architecte du patrimoine qui a réalisé le diagnostic du bâtiment. C'est aussi la partie la plus endommagée qui laisse l'eau pénétrer jusque dans le bas-côté de l'édifice. Mais refaire la toiture, c'est aussi réviser la charpente et reprendre les pierres de corniche qui la supportent. Et voilà comment le montant des travaux s'envole, d'autant que ce sont des entreprises agréées monuments historiques qui doivent les réaliser.

A ce jour la demande d'autorisation de travaux a été transmise aux services de l'Etat. A réception de cette autorisation, nous solliciterons les aides financières possibles, de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et de la Région Bourgogne Franche Comté. Puis l'appel d'offres auprès des entreprises de maçonnerie - taille de pierre, charpente, couverture et zinguerie sera lancé. Dans l'hypothèse la plus favorable, c'est en début d'année 2019 que la commission d'appel d'offres pourra proposer les artisans en mesure de réaliser ces travaux pour une réalisation en cours d'année.

Financièrement, l'opération est estimée à 285 764 € avec une première tranche, celle qui nous intéresse actuellement à 164 445 €. Une participation de l'Etat est prévue pour 65 778 € et une subvention régionale sera sollicitée pour 32 889 €. Reste à la charge de la commune 65 778 €. Mais vous avez été nombreux à faire des dons à la Fondation du Patrimoine et/ou à acheter des tuiles aux *Amis du patrimoine* dont le bénéfice est reversé à la celle-ci. A ce jour, ils s'élèvent à 25 842 €. Enfin les festivités des 500 ans ont rapporté 6 500 €. Au final, en 2019 le budget communal n'aurait à supporter qu'une dépense d'investissement de 33 436 €, ce qui est de bon augure pour envisager de faire suivre la tranche 2...

Jean-Claude Chevalier
1^{er} Adjoint



DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) à TURNY

Le métier d'assistant(e) maternel(le)

L'assistant(e) maternel(le) agréé(e) accueille un ou plusieurs enfants à son domicile. Son travail garantit l'accueil, l'éveil, le développement et la sécurité de l'enfant, et ce, durant le temps où l'enfant lui est confié. C'est un travail de co-éducation.

Les qualités requises

L'assistant(e) maternel(le) est patient(e) et disponible, a des capacités éducatives, d'organisation, d'écoute et d'échange, aime travailler avec les enfants.

Pour exercer la profession un agrément délivré par le Conseil Départemental de l'Yonne est obligatoire. Aucune limite d'âge n'est requise. L'agrément est donné en fonction des souhaits et de la capacité d'accueil (couchage, espace jeux, sécurité, terrain clos, etc.

- pour les bébés de 0 à 18 mois,
- pour les enfants à partir de 2 ans,
- pour les périscolaires à partir de 3 ans

à raison de 2 places au début, puis 4 à 6 places s'il y a des enfants accueillis en périscolaire.

L'obtention de l'Agrément

Démarches

- Envoyer un courrier de candidature au service de la Sous-direction de la PMI
Unité Territoriale de Solidarité du Migennois
60 rue Emile Zola – BP 92 – 89400 Migennes tél. 03 86 92 08 00
- Une invitation à une Réunion d'informations Pré-Agrément (RIPA) vous sera retournée et un dossier de dépôt de candidature vous sera remis
- Retour par vos soins du dossier complété
- Visite de la puéricultrice à votre domicile afin de déterminer la possibilité d'accueil d'un jeune enfant
- Passage de votre dossier en commission d'agrément (PMI)
- Une réponse vous est adressée dans les 3 mois suivant le retour de votre dossier complet.

Formation obligatoire financée et organisée par le Conseil Départemental

1^{ère} phase

- 60 heures avant l'accueil du premier enfant
- Complétées d'une formation aux premiers secours civique de niveau 1 (PSC1)
- Début d'exercice de la profession et accueil du ou des premiers enfants

2^e phase

- Formation complémentaire de 60 heures
- Présentation à l'épreuve EP1 du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (sans obligation de la réussir)

3^e phase

Votre agrément sera renouvelé tous les 5 ans avec la même démarche que pour l'obtention de l'agrément.

Vous deviendrez le/la salarié(e) d'un ou plusieurs parents employeurs ou d'une crèche familiale.

Vous signerez un contrat de travail et bénéficierez d'avantages sociaux : congés payés, allocations chômage, indemnités journalières maladie, mensualisation du salaire, etc..

>> Vie économique

Le Relais Assistant(e) Maternel(le) de l'Armançon (*) à Brienon

Pour les parents et futurs parents

- Met en relation les parents avec les assistant(e)s maternel(le)s
- Informe et soutient les parents pour les démarches d'embauche et administratives
- Est un lieu d'écoute et d'information avec des soirées discussion et débats sur le thème de la petite enfance

Pour les assistant(e)s maternel(le)s

- Met en relation les assistant(e)s maternel(le)s avec les parents en recherche
- Aide et soutien dans l'exercice quotidien de la profession
- Organise des temps de rencontre pour partager les expériences

Pour les enfants

Organise des ateliers d'éveil collectifs pour permettre de rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes et se préparer en douceur à la vie collective (à Saint Florentin, à Venizy par exemple) : peinture, éveil à la motricité...



Sylvie Thévenet,
animatrice du RAM* de l'Armançon

Les assistant(e)s maternel(le)s ce ne sont plus les nounous d'autrefois, mais de vrai(e)s professionnel(le)s de la petite enfance...

Ce n'est plus la simple garde d'enfants, mais de l'accueil avec une mission pédagogique auprès des enfants.

PORTES OUVERTES **Relais Assistantes Maternelles** **de l'Armançon**

Samedi 13 Octobre de 9h à 17h
Les Papillons, 2bis rue du 11 Novembre
Brienon/Armançon



Samedi 20 Octobre de 9h à 16h30
P'tit Poucet - 10 rue Mozart - Saint Florentin

Présentation des activités du Relais,
informations sur les modes d'accueil,
sur le métier d'assistante maternelle,
accompagnement des parents
et futurs parents employeurs



Renseignements

03 86 62 40 98 / 03 86 43 05 19



(*) RAM de l'Armançon

2bis rue du 11 novembre
89210 Brienon sur Armançon
tél. 03 86 62 40 98
Rampapillons.ccsa@orange.fr

Accueil

Lundi 13h-17h
Mardi 13h-19h
Mercredi 13h - 17h
Jeudi 13h-17h sur RV
Vendredi 9h-14h

L'intérêt de devenir assistant(e) maternel(le) à Turny est la proximité de l'école de la Brumance et ses classes de maternelle et primaire. Cela ouvre donc la possibilité d'accueil d'enfants à partir de 3 ans en périscolaire.

Cathy Colin



Vie associative

ADMR



L'équipe des aides à domicile de l'ADMR Chailley

ADMR Chailley, Maison des Services
1 rue Abel Boichut 89770 Chailley 03 86 35 30

Intervient sur les secteurs de Turny, Neuvy Sautour,
Venizy, Chailley, Beugnon, Sormery

6 bonnes raisons de choisir l'ADMR et de nous faire confiance.



La proximité

Présente sur l'ensemble du territoire, l'ADMR intervient à Turny.



La qualité de service

Le réseau ADMR est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses services pour la satisfaction de ses clients.



La dimension humaine

Au-delà de la prestation technique, l'humain est au cœur de notre action.



Une offre globale

A chaque besoin, une solution. Grâce à un large panel de services proposés, nous répondons à l'ensemble de vos besoins.



L'expérience

70 ans d'expérience et une forte capacité d'innovation pour vous apporter le meilleur service.



Toujours une solution

Les aides à domicile et les bénévoles de l'ADMR sont à votre écoute pour trouver la solution adaptée à vos besoins.

Cathy Colin,
Présidente

A TOUS POINTS



À tous points, c'est reparti pour une nouvelle année 2018-2019. Nos réunions ont lieu le samedi après-midi de 14h à 17h avec une moyenne de toutes les trois semaines. C'est une équipe de 16 adhérentes, de tout âge, qui confectionnera encore beaucoup de choses.

Pour cette année l'Association tiendra une porte ouverte au public le samedi 1^{er} décembre de 14h à 17h dans la salle des associations de Turny, ce sera le moment de finaliser vos cadeaux de Noël.

Pour les personnes intéressées de rejoindre notre groupe, le calendrier des réunions pour l'année est à votre disposition en Mairie.

La Présidente
Françoise Tron



>> Vie associative

ASSOCIATION SPORTIVE DE TURNY

Les activités ont repris début septembre à la salle des fêtes de Turny :

- Cours de gymnastique les mardis de 20h à 21h
- Cours de yoga les jeudis de 18h30 à 19h30.

Le professeur de gym, Franck Roussel de *Profession Sport Yonne*, propose des exercices de renforcement musculaire et articulaire, de souplesse musculaire et articulaire et un entraînement cardio doux et rythmé en musique. Il s'agit de gymnastique d'entretien qui s'adresse aux adultes de tout âge.

La professeure de yoga, Danièle Deloumel de *Profession Sport Yonne* enseigne le hatha yoga et propose des postures, mouvements en alternance avec des temps de repos qui permettent une redécouverte de sa respiration. Il n'y a pas de compétition, chacun suit son rythme. Pratiquer le yoga, c'est apprendre à se concentrer, à s'accepter avec bienveillance et respect envers soi-même et les autres. C'est retrouver un équilibre physique et psychologique.



Cours de yoga avec l'Association sportive de Turny

Vous pouvez encore vous inscrire, il reste quelques places pour les deux activités. Pour une inscription à partir du mois de novembre, le montant de la cotisation est de 75 € (au lieu de 93 € à l'année) pour le cours de gymnastique et de 95 € (au lieu de 118 € à l'année) pour le cours de yoga. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires. Il est possible de régler en plusieurs fois et deux séances d'essai vous sont offertes.

L'association organisera plusieurs manifestations au cours de la saison 2018/2019 :

- Une **vente de sapins de Noël** qui aura lieu le samedi 1^{er} décembre 2018 de 9h à 12h en face de la salle des fêtes de Turny.
- Une **après-midi Jeux de Société** gratuite et ouverte à tous le dimanche 3 février 2019 de 14h à 19h à la salle des fêtes de Turny.
- Une **randonnée pédestre** ouverte à tous le dimanche 23 Juin 2019 de 8h à 13h au départ de la salle des fêtes de Turny.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Contacts
Association Sportive de Turny
03 86 35 21 47
06 72 72 64 32

La Petite Varenne

Chambre d'hôtes et Gîte
Pour 2 personnes.
Route des Varennes
89570 TURNY
Jean-Claude et Marie-Laure
CHEVALIER-MORLET
Site : www.petitvarenne.fr ; mël: petitvarenne@frse.fr ; tél: 33 (0)3 86 35 21 47





ATELIER PEINTURE LA MIELLERIE

3 route de Saint Laurent
L'Hôpital 89570 TURNY
06 28 03 60 27
pas.joc@orange.fr
entre aiguilles et pincesaux

jocelyne cornet

>> Vie associative

TURNY DANSE

Après une courte mise en sommeil, c'est avec passion et envie que l'équipe de TURNY DANSE s'est remise au travail.

Cette nouvelle saison est un excellent cru en terme de danseuses.

La troupe est composée de 35 danseuses de 3 à 30 ans répartie en 4 groupes.

Toutes ont déjà commencé à travailler d'arrache-pied mais toujours avec le sourire pour vous présenter un gala le 6 juillet 2019 « hors normes ».

Suite à notre collaboration avec la troupe auboise Mill'Accords, les plus grandes, elles, sont sur 2 fronts car participeront aux spectacles aux cotés de cette troupe les 19 et 20 janvier à la salle de spectacle de Saint-Germain, et en février au Théâtre de Champagne de Troyes et à Estissac.

Les filles sont fières de pouvoir porter haut les couleurs de TURNY dans l'Aube et vous pouvez compter sur leur passion et leur engagement pour que la commune de TURNY y soit bien représentée.

Le bureau remercie la municipalité pour la mise à disposition de 2 salles à plusieurs horaires et jours différents.

Merci également aux parents qui nous font confiance en nous confiant leurs filles pour cette nouvelle saison.

Merci aux filles professeurs et merci à toutes les danseuses sans qui Turny Danse n'existerait pas.

En attendant de vous retrouver, la troupe se joint au bureau pour vous souhaiter une bonne fin d'année et de bonnes fêtes.

**La Présidente
Florence De Pinho**



*Groupe des ados
animé par Automne*



*Groupe des grandes
animé par Justine*



*Groupe des petites animé
par Ophélie et Sandy*

Elodie Prunier
26, av. Joséphine Normand
Route de Saint Florentin
89210 Briennon-Sur-Armançon

*Du mardi au jeudi : 9h-12h/14h-19h
Vendredi 9h/19h - Samedi 9h/18h*

Tél : 03 86 43 84 34
Contact@visiris.fr - www.visiris.fr



Groupe des adultes animé par Justine

>> Vie associative

ASSOCIATION DU PATRIMOINE

La saison estivale qui s'achève aura été riche en manifestations pour l'association des Amis du patrimoine.

Dès le 28 avril, nous lançons l'opération "tuiles à graver" et, depuis, son succès ne s'est pas démenti.

A la fête patronale, à celle, tant attendue des 500 ans et aux journées du Patrimoine, nous avons pu juger de l'engouement des habitants de Turny mais aussi des visiteurs venus quelques fois "exprès" pour graver leurs noms et nous exprimer leur plaisir de concourir à notre action.

Nous avons vendu 770 tuiles pour 3513€. 2089€ de dons nous ont été remis portant notre recette totale à 5602€ que nous reverserons à la fondation du Patrimoine pour la première tranche de travaux.

185 tuiles vendues restent à graver soit par les souscripteurs ou par les membres de l'association et d'autres graveurs retardataires se sont signalés. Dès réception des tuiles commandées à Pontigny, nous préviendrons les personnes figurant sur la liste d'attente. Si vous souhaitez vous y inscrire, téléphonez au 03.86.35.06.93

Pour les 500 ans de Saint-Mammès, l'association a été heureuse de lui offrir un beau bénitier en pierre qui marquera par sa présence les siècles à venir...

Le 17 novembre à 20h30, à la salle des fêtes de Turny, aura lieu notre loto : y participer c'est aussi aider aux réparations de l'église de Turny puisque nous reverserons intégralement à la fondation du Patrimoine les sommes recueillies.

A bientôt, nous l'espérons



Gravure de tuiles par l'Association du Patrimoine au profit des travaux de rénovation de l'église Saint Mammès

La Présidente, Gisèle Corgeron

TURNY PETANQUE

Rencontres Nationales de Pétanque à Port-Barcarès



L'équipe de Turny Pétanque aux Rencontres Nationales de Port-Barcarès en septembre 2018

Les deux équipes de l'Association Turny-Pétanque se sont déplacées à Port Barcarès du 24/09 au 28/09 afin de se confronter sur le terrain et défendre leurs chances. Les deux triplettes étaient composées de Philippe Vacavant, Dominique Barbosa, Christophe Lamri et Denis Rousselle, Daniel Gonzalez Jean Pierre Charonnat.

Ces Rencontres Nationales ont connu une participation importante, on comptait pas moins de 36 triplettes féminines et 110 triplettes masculines ou mixtes ce qui représentait avec les organisateurs et les accompagnateurs plus de 550 personnes.

C'est sous un chaud soleil, un ciel bleu et peu de vent que se sont déroulées les parties, il fallait effectuer sept parties et rencontrer des équipes différentes, Les deux équipes de Turny-Pétanque se sont classées respectivement 16^e et 36^e sur 110, prestations satisfaisantes bravo aux joueurs.

Après ce résultat, il reste à se motiver encore plus pour le plaisir de jouer et participer aux prochaines rencontres où on y trouve la convivialité et une ambiance du tonnerre.

Jean-Pierre Charonnat



Vie associative

CERCLE GENEALOGIQUE

Première Guerre mondiale : le Centenaire commémoré en 2018

2018 marque le centenaire de la fin de la Guerre 14-18. De nombreux hommages et célébrations sont organisés en France pour saluer la mémoire des Poilus et rappeler à tous, ce moment de notre histoire.

La municipalité de Turny souhaite donner une importance particulière à la célébration du 100^e anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918.

A Turny, bibliothèque, école, élèves, habitants, Cercle généalogique ... tout le monde est sollicité pour le centenaire de l'Armistice de 1918.

N'oublions pas que tous les hommes du village de 20 à 51 ans ont été mobilisés le 2 août 1914 et que 26 d'entre eux sont morts au combat.

Si vous disposez de lettres, cartes, objets de cette période, ils pourront être présentés et enrichir l'exposition (Contactez la Mairie, pour le Cercle Généalogique de Turny).

EXPOSITION du 20 OCTOBRE au 1er DECEMBRE 2018

La bibliothèque municipale organise avec le Cercle Généalogique de Turny, en octobre et novembre, une exposition sur les soldats de la Grande-Guerre. Seront mis en valeur les Poilus de Turny Morts pour la France, la correspondance de soldats avec leur famille restée au pays, les étapes de la construction du Monument aux morts de la commune. Des livres sur la Grande Guerre seront présentés.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2018

La municipalité prévoit une cérémonie du 11 novembre 2018 avec des chants et de la musique. Les descendants des familles de Poilus Morts pour la France y sont vivement conviés.

Sont invités les descendants de *Ernest et Gaston Couillard, Flavien Thierry, Armand Millot, Marcel Lechain, Paul Bonaventure, Paul Bernolle, Albert Jossot, Emile Pescheux, Maxime Martin, Maurice Paillery, Auguste Pierrot, Maurice Viault, Léo et Armand Corgeron, Marius Roy, Auguste Pourcher, Lucien Aluison, Irénée Villain, Julien Tribaudaut, Charles Deligne, Paul Charlois, Henri Ducrot, Auguste Tardy, Donatien Bocquel, André Chabard, Fernand Gourmand.*

Véronique Battut
Présidente

Cercle Généalogique de Turny



Monument aux Morts de Turny



Tableau dans l'église de Turny



CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION

Le CPI de Turny se féminise

« Article 1 : Les corps des sapeurs-pompiers communaux peuvent-être composés de personnels tant masculins que féminins [...] »

Dans quelques jours, nous fêterons les 42 ans de la signature de ce Décret autorisant le recrutement de femmes dans les corps communaux de sapeurs-pompiers. Ainsi, le 25 octobre 1976 était lancée la première action envers la féminisation du métier.

En 2016, un nouveau plan d'action était écrit et mis en œuvre par le Ministère de l'Intérieur puisque les femmes sapeurs-pompiers ne représentaient encore que 14% des effectifs.

Notre CPI a force de campagnes de communication et de présence sur le terrain pourrait à lui seul faire chavirer toutes ces statistiques. Puisqu'aujourd'hui, nous comptons désormais autant d'hommes que de femmes (10 sapeurs-pompiers actifs).

En effet, après Laura et Aurélia arrivées durant les 2 dernières années, sont en train d'intégrer nos rangs Solène et Renata plus motivées que jamais.

Nous tenions particulièrement à leur souhaiter la bienvenue ainsi qu'une belle carrière au sein de notre beau CPI. Bien évidemment, les demandes de recrutement restent ouvertes à tous.

L'hiver arrive !

Lors du bulletin municipal de janvier 2018, nous faisons une information sur les dangers du monoxyde de carbone.

Un autre danger s'accroît pendant l'hiver : le feu de conduit de cheminée.

La baisse des températures et la promesse d'une chaleur douce et enveloppante sont de jolis arguments pour réaliser une belle flambée. Mais celle-ci, si des précautions ne sont pas prises, peut entraîner un accident. Pour prévenir ces risques, il convient d'en prendre conscience, de construire la cheminée en conséquence, de l'entretenir avec soin et de s'en servir avec bon sens.

Quelles mesures peuvent-être prises pour diminuer les risques ?

◆ Faites régulièrement ramoner le conduit d'évacuation des fumées de votre cheminée. Cette opération permet de décoller les résidus de combustion et d'éviter un départ de feu. Idéalement, faites appel à un ramoneur.

◆ Faites installer une trappe de visite le long du conduit de la cheminée. Elle permettra de contrôler la propreté du conduit mais facilite également l'intervention du ramoneur (ou des pompiers).

◆ En cas d'insert, contrôlez le joint de la vitre. En cas de défaut, il laissera passer des fumées ou gaz de combustion.

- ◆ N'utilisez pas de solvant pour faire démarrer votre feu.
- ◆ Brûlez seulement du bois sec. Evitez les résineux qui encrassent les conduits.
- ◆ Surveillez votre feu. Ne chargez pas votre équipement en combustible avant d'aller vous coucher.
- ◆ Evitez le stockage de matériaux combustible à proximité du foyer (tapis, papier, ...). Utilisez un pare-feu.
- ◆ Munissez-vous d'un détecteur de fumées. Pour rappel, ils sont obligatoires depuis le 8 mars 2015 et ils sauvent des vies.

Quels sont les premiers signes d'un feu de cheminée ?

- ◆ Une odeur spécifique de suie.
- ◆ Un fort ronflement qui rappelle le bruit d'un essaim d'insectes.
- ◆ Une élévation de la température de la cheminée ou du poêle.
- ◆ La chute de débris de suie.
- ◆ Une fumée abondante.
- ◆ L'apparition d'étincelles ou de flammes au débouché supérieur du conduit (visible généralement de dehors).

Quelle est la conduite à tenir en cas de feu de cheminée (ou même de doute) ?

- ◆ Faites sortir toutes les personnes se trouvant dans l'habitation.
- ◆ Appelez immédiatement les sapeurs-pompiers (18 ou 112).
- ◆ Si et seulement si vous pouvez retourner dans l'habitation sans danger (par exemple, absence de flammes ou de fumée dans l'habitation), projetez du sable ou de la terre sur le foyer (projeter de l'eau risquerait de créer une forte quantité de vapeur pouvant dégrader le conduit et aider à la propagation de l'incendie).
- ◆ Préparez l'arrivée des secours en allant à leur rencontre.

Sergent-chef Pierre Fray

Les soldats de Turny dans la Grande Guerre

Exposition à Turny

du 20 octobre
au 1^{er} décembre 2018

Bibliothèque
Place de la Mairie



*La Mairie de Turny
et
le Cercle Généalogique
célèbrent
la fin du Centenaire
de la Guerre 14-18*

LUNDI
11

